

public. Ces initiatives ont donc servi non seulement à maintenir une coopérative viable, mais à soutenir notre collectivité.

Nous sommes toujours totalement engagés à fournir rapidement des produits de haute qualité, au sein d'une entreprise exploitée par ses propriétaires, qui continuera de revêtir une importance socio-culturelle et économique pour l'avenir de l'île Fogo.

La coopérative de l'île Fogo cherche avant tout à s'orienter vers la diversification. Les deux dernières années en témoignent. A l'heure actuelle, nous avons diversifié nos activités au point de pouvoir utiliser nos installations à plein rendement de mai à septembre. Mais cela ne suffit pas pour exploiter une entreprise viable et rentable. En 1983, nous commencerons à traiter le crabe; voilà un autre exemple de diversification qui nous permettra de mieux employer notre usine de Fogo, tout en prolongeant de trois mois la période d'activité qui, les bonnes années, s'étend d'avril à décembre. Nous comptons en outre faire passer de six à neuf mois la période pendant laquelle nous pouvons transformer nos produits (et le volume total de poisson débarqué), grâce au programme d'affectation d'une réserve aux usines à court de ressources, que le ministère des Pêches et Océans met actuellement sur pied. Ce programme a été envisagé pour les usines qui dépendent de bâtiments de moins de 65 pieds pour leur approvisionnement principal en poisson et qui sont dotées d'installations de congélation par congélateur à plateaux et de chambres frigorifiques. Des crédits sont également prévus pour l'achat des prises effectuées par des bâtiments de 65 à 100 pieds, prises que le Portugal pourrait nous vendre (nous n'avons aucun bâtiment de cette taille).

Nous envisageons avec optimisme les retombées du programme destiné aux usines à court de ressources. Afin de tirer pleinement parti de cette réserve et, par conséquent, de prolonger la période annuelle d'exploitation de la coopérative, nous avons eu des entretiens avec un propriétaire portugais qui est disposé à canadianiser ses bâtiments et à conclure une entente avec notre coopérative. Équipé de filets maillants ainsi que de crochets et de lignes automatiques, ces navires vont surtout pêcher dans les eaux du Nord. Mais comme nous formons une coopérative et que nous ne sommes pas représentés par la Fisheries Association of Newfoundland ni par l'Independant Processors Association, nous faisons cavalier seul. A ce titre, nous avons présenté une demande écrite au Directeur général régional de Pêches et Océans Canada, dont nous attendons actuellement la réponse avec impatience avant de conclure des accords sur des contingents de prises supplémentaires. A cet égard, nous attendons aussi une réponse de l'Office canadien du poisson salé. L'accord conclu entre le Portugal et notre organisme disposerait que les bâtiments portugais seraient autorisés à pêcher sous la direction de la coopérative de l'île Fogo les espèces dont nous avons besoin à un moment donné.

Tout comme la pêche est la seule ressource sur laquelle l'île Fogo peut asseoir son économie, la diversification de cette ressource est le seul moyen qui puisse nous permettre d'espérer atteindre un nouveau rentable de productivité. Le plein-emploi peut accroître notre productivité, et c'est là